



## Ukraine : situation des opposants au rattachement de la Crimée à la Russie

*Situation des opposants pro-ukrainiens sur le territoire de la République de Crimée annexée unilatéralement par la Fédération de Russie en mars 2014*

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)*

*[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Sommaire

1. La crise de 2014 et le rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie .....	3
2. Législation russe applicable aux opposants au rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie.....	3
3. Médias, associations et militants s’opposant au rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie.....	5
4. Attitude des autorités russes.....	6
Bibliographie.....	9

## 1. La crise de 2014 et le rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie

La Crimée, ancienne province de l'Empire russe puis République autonome au sein de l'Union soviétique, est détachée de la République socialiste fédérative soviétique de Russie et rattachée à la République soviétique d'Ukraine en 1954. En 1991, lorsque l'Ukraine se sépare de l'Union soviétique, la population de Crimée se prononce à une faible majorité (56%) pour le maintien au sein de l'Ukraine avec un statut d'autonomie, la République de Crimée ayant sa propre Constitution et son propre Parlement à Simferopol ; la ville de Sébastopol a un statut particulier de ville fédérale, bien qu'elle soit étroitement associée à la République de Crimée dans la pratique. Au recensement de 2001, la Crimée compte 2,37 millions d'habitants dont 58,5% se déclarent russes, 24% ukrainiens et 12% tatars de Crimée<sup>1</sup> ; 40% des habitants d'origine ukrainienne déclarent comme langue maternelle l'ukrainien et 59% le russe<sup>2</sup>.

Le 22 février 2014, à l'issue d'une série de manifestations populaires et d'affrontements violents centrés sur la place de l'Indépendance (Maïdan) à Kiev le régime pro-russe du président Viktor IANOUKOVITCH est renversé et remplacé par un gouvernement provisoire issu de l'opposition pro-européenne. En Crimée, des groupes politiques et paramilitaires issus de la population russophone, soutenus par la Fédération de Russie, rejettent les nouvelles autorités de Kiev et établissent un pouvoir indépendant *de facto*. A l'issue d'un « référendum » tenu le 16 mars 2014, condamné par les autorités ukrainiennes et non approuvé par la communauté internationale, les autorités *de facto* pro-russes demandent le rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie, décision approuvée par la Douma (Parlement fédéral de Russie) le 21 mars 2014.

Les habitants de la Crimée se voient proposer la citoyenneté russe dans des conditions qui en rendent le refus difficile ; après une courte période de transition, ils passent sous la législation russe qui présente d'importantes différences avec celle de l'Ukraine<sup>3</sup>. Le système judiciaire russe est introduit en Crimée et à Sébastopol en mai-juin 2014<sup>4</sup>.

## 2. Législation russe applicable aux opposants au rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie

La Fédération de Russie s'est dotée d'une législation dont certaines dispositions permettraient des poursuites contre les opposants pro-ukrainiens<sup>5</sup>.

Plusieurs amendements du Code pénal russe, votés en décembre 2013 et entrant en vigueur en février 2014, renforcent les pénalités contre « l'appel public à des activités

---

<sup>1</sup> Les Tatars de Crimée (en ukrainien : *Kryms'ky Tatory*) constituent un groupe ethnique et historique distinct des Tatars de Kazan qui parlent une langue apparentée mais dont ils sont séparés depuis le XV<sup>ème</sup> siècle. Voir Byloduchno Ludmila, « Les Tatars de Crimée : un retour au pays difficile », *Regard sur l'Est*, 01/10/2001.

<sup>2</sup> State Statistics Committee of Ukraine, *About number and composition population of Autonomous Republic of Crimea by All-Ukrainian population census' 2001 data – National composition of population*. Id., *About number and composition population of Autonomous Republic of Crimea by All-Ukrainian population census' 2001 data – Linguistic composition of population – Autonomous Republic of Crimea*.

<sup>3</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 May 2014)*, 15/05/2014, § 124 à 129. DIDR, Note, *Ukraine : La situation sécuritaire et administrative des Ukrainiens en Crimée*, OFPRA, 31/07/2014, p.7-8.

<sup>4</sup> Présidence de la Fédération de Russie, *Law on applying provisions of Russia's Criminal and Criminal Procedure codes in Crimea and Sevastopol*, 05/05/2014. Id., *Draft laws on establishing courts in Crimea and Sevastopol submitted to State Duma*, 23/06/2014. Id., *Laws on developing judicial system in Crimea and Sevastopol*, 23/06/2014.

<sup>5</sup> Human Rights In Ukraine, *Legislating rights abuse in the Crimea*, 14/01/2015.

extrémistes » (Article 280), « l'incitation à la haine ou à l'hostilité » (Art. 282), la « participation à un groupe extrémiste » (Art. 282.1) et la « continuation de l'activité d'une organisation interdite pour extrémisme » (Art. 282.2). Un nouvel article (Art. 280.1) sanctionne « l'appel public à une action violant l'intégrité territoriale de la Russie », passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison<sup>6</sup>. En juin et juillet 2014, le Parlement russe vote une nouvelle série d'amendements aux articles 280 et 280.1 (sur la propagande extrémiste ou séparatiste) qui prévoit jusqu'à cinq ans de prison pour propagande extrémiste ou séparatiste par le moyen d'internet ; il vote en outre un nouvel article (Art. 282.3) sur « le financement des activités extrémistes » qui prévoit des peines maximales de 500 000 roubles d'amende ou trois ans de prison pour un tel financement, ces sanctions atteignant six ans de prison et 700 000 roubles d'amende si cet acte est commis par un officiel<sup>7</sup>. Les sources publiques ne mentionnent pas de condamnation pénale prononcée en Crimée sous l'accusation d'activité extrémiste ou séparatiste<sup>8</sup> mais elle est évoquée comme moyen d'intimidation contre des militants pro-ukrainiens<sup>9</sup>. D'autre part, dans des cas isolés, des militants pro-ukrainiens communiquant par internet auraient fait l'objet de poursuites et de condamnations dans des régions de Russie centrale<sup>10</sup>.

La loi fédérale russe n° 114-FZ « Sur la lutte contre les activités extrémistes », votée en 2002, est amendée à plusieurs reprises jusqu'en décembre 2014 de manière à élargir la définition de l'activité extrémiste et à renforcer les pouvoirs des autorités nationales et locales dans la lutte contre l'extrémisme<sup>11</sup>. Elle établit une liste des publications interdites, régulièrement mise à jour, qui comptait 2 500 titres en octobre 2014<sup>12</sup>. Cette liste comprend, depuis 2011, plusieurs ouvrages sur des sujets controversés de l'histoire ukrainienne<sup>13</sup>.

En outre, selon l'article 20.29 du Code administratif, la « production et distribution de matériel extrémiste » est passible d'une amende administrative de 1 000 à 3 000 roubles<sup>14</sup>, sanction qui aurait été plusieurs fois appliquée en Crimée à des groupes de musulmans ou de Témoins de Jéhovah<sup>15</sup>. Un projet d'amendement de cet article, soumis au Parlement russe en décembre 2014, permettrait de sanctionner d'une amende administrative de 100 000 à un million de roubles les médias « appelant à des activités extrémistes ou justifiant ou rationalisant de telles activités<sup>16</sup> ».

---

<sup>6</sup> Sovia Center, *Inappropriate enforcement of anti-extremist legislation in Russia in 2013*, 04/06/2014. Traductions de l'anglais: DIDR.

<sup>7</sup> Présidence de la Fédération de Russie, *Introducing greater liability for actions aimed at violating Russia's territorial integrity*, 22/07/2014. Fédération de Russie, *Code pénal – Section X, chapitre 29 (Articles 275 à 284)*, (Раздел X. Преступления против государственной власти – Глава 29. Преступления против основ конституционного строя и безопасности государства), amendements jusqu'au 27/07/2014. SOVA CENTER, *Misuse of Anti-Extremism in July 2014*, 18/08/2014.

<sup>8</sup> Freedom House, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § D. Freedom of Expression and Belief.

<sup>9</sup> Sovia Center, *Misuse of anti-extremism in April 2014*, 19/05/2014. HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *FSB holds 'prophylactic talks' on eve of Ukraine's Independence Day*, 24/08/2014.

<sup>10</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), "Russian investigated over Ukraine-related Internet activity", 07/01/2015. Sovia center, *A poet from Kromy was condemned as "extremist"*, 29/01/2015.

<sup>11</sup> Russie, *Federal Law No. 114 FZ on combating of extremist activity (2002 as amended 2008)*. Présidence de la Fédération de Russie, *Law introducing tougher measures to combat extremism*, 30/06/2014. SOVA CENTER, *Misuse of Anti-Extremism in June 2014*, 15/07/2014. Fédération de Russie, *Loi fédérale du 25 Juillet 2002 N 114-FZ "Sur la lutte contre les activités extrémistes"* (Федеральный закон от 25 июля 2002 г. N 114-ФЗ "О противодействии экстремистской деятельности"), amendements jusqu'au 31/12/2014.

<sup>12</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, 17/11/2014, p.19.

<sup>13</sup> Human Rights In Ukraine, *Russia's FSB steps up its witch hunt for 'extremists' in Crimea*, 18/08/2014.

<sup>14</sup> 13 à 40 € au 12/02/2015.

<sup>15</sup> Forum 18, *Crimea: "Subject to action by the law-enforcement agencies"*, 26/01/2015.

<sup>16</sup> Sovia Center, *Misuse of Anti-Extremism in November and December 2014*, 15/01/2015.

### 3. Médias, associations et militants s’opposant au rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie

La crise politique de février-mars 2014 s’est accompagnée d’un certain nombre de manifestations pro-ukrainiennes, notamment le 26 février à Simferopol<sup>17</sup> et le 9 mars à Sébastopol<sup>18</sup>. Toutefois, ces manifestations, dispersées et interdites par les autorités pro-russes *de facto*, ne se renouvellent pas après le rattachement de la Crimée à la Russie à la fin de mars 2014.

Entre mars et août 2014, les chaînes audiovisuelles ukrainiennes, à l’exception d’un petit nombre de chaînes de divertissement, ont été contraintes par la police et les « forces d’autodéfense » de cesser leur activité et leur transmission en Crimée ; elles ont été remplacées par des chaînes russes<sup>19</sup>. Les opérateurs internet ont eux aussi été remplacés par des serveurs russes<sup>20</sup>. Les journalistes ukrainiens n’ont qu’un accès limité au territoire de la Crimée.

Les partis politiques ukrainiens sont interdits d’activité en Crimée. En 2014, les élections nationales ukrainiennes (élection présidentielle du 25 mai 2014 et législative du 26 octobre 2014) n’ont pas pu se tenir sur ce territoire et sur 1,8 million d’électeurs enregistrés seuls un petit nombre ont pu participer aux élections ukrainiennes en se rendant dans d’autres régions<sup>21</sup>.

Après mars 2014, selon l’ONG Freedom House, seule la communauté tatar de Crimée a pu maintenir une opposition organisée au rattachement de la Crimée à la Russie<sup>22</sup>.

Le Mejlis du Peuple tatar de Crimée, assemblée élue non officielle de 33 membres, est considéré comme représentatif de la communauté tatar de Crimée par les autorités ukrainiennes et les instances internationales<sup>23</sup>. Il a désapprouvé l’annexion de la Crimée par la Fédération de Russie en mars 2014<sup>24</sup> et appelé à boycotter aussi bien le « référendum » du 16 mars 2014 que les « élections » locales du 14 septembre 2014, organisés par les autorités russes et pro-russes<sup>25</sup>.

La chaîne de télévision tatar ATR, fondée en 2005, émettant en russe, tatar de Crimée et ukrainien, est considérée comme le principal média indépendant encore actif en Crimée<sup>26</sup>.

---

<sup>17</sup> RFE/RL, « *Protesters Storm Crimean Parliament* », 26/02/2014. Le Monde, « Sergueï Axionov, l’homme de Moscou en Crimée », 02/03/2014. Le Monde, « Ukraine : chronologie des événements », 07/03/2014.

<sup>18</sup> RFE/RL, « *Protesters Storm Crimean Parliament* », 26/02/2014. Id., « *Ukraine Clashes As Rival Rallies Boost Tensions* », 09/03/2014.

<sup>19</sup> Reporters Sans Frontières (RSF), *Censure des derniers médias indépendants de Crimée*, 04/08/2014. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p. 24-25. FREEDOM HOUSE, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § D. Freedom of Expression and Belief.

<sup>20</sup> Freedom House, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § D. Freedom of Expression and Belief.

<sup>21</sup> Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), *Ukraine, Early Parliamentary Elections, 26 October 2014: Final Report*, 19/12/2014, p.2, 8, 12 et 13. Freedom House, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § Political Pluralism and Participation.

<sup>22</sup> Freedom House, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § Political Pluralism and Participation.

<sup>23</sup> Structure et composition du Mejlis du Peuple tatar de Crimée sur le site de cette organisation : <http://qtmm.org/en>

<sup>24</sup> Mejlis of the Crimean Tatar People, « *Apeal of the Mejlis of the Crimean Tatar People to the Verkhovna Rada of Ukraine, whole Ukrainian people - citizens of Ukraine of all nationalities* », 15/03/2014. HUMAN RIGHTS WATCH (HRW), *World Report 2014 – Ukraine*, 29/01/2015.

<sup>25</sup> Izmirli Idil P., « *The Tale of the First Local Elections in Occupied Crimea and the End of the Mejlis Era* », Jamestown Foundation, 23/09/2014. GOBLE Paul, « *Moscow Launches Second Effort to Marginalize Crimean Tatar Mejlis* », Jamestown Foundation, 28/10/2014. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, 17/11/2014, p.9.

<sup>26</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, 17/11/2014, p.26.

Le site d'information Crimea.Realities, dépendant du groupe d'information indépendant Radio Free Europe/Radio Liberty, diffuse une information en trois langues : russe, tatar de Crimée et ukrainien. En octobre 2014, la section en russe aurait eu 50 000 à 60 000 visiteurs par jour, celle en tatar un millier, celle en ukrainien 3 000 à 6 000, environ un tiers de ces visiteurs résidant en Crimée, le reste dans d'autres régions d'Ukraine ou à l'étranger<sup>27</sup>. Ces chiffres donnent un ordre de grandeur de l'audience potentielle des opposants qui pourrait atteindre quelques dizaines de milliers de personnes.

#### 4. Attitude des autorités russes

Selon un rapport de l'ONG internationale Human Rights Watch (HRW), publié le 17 novembre 2014 :

*« La protection des droits de l'homme a fait l'objet de sévères atteintes depuis le début de l'occupation de la péninsule par la Russie en février 2014. Au cours des huit derniers mois [de février à octobre 2014], les autorités de facto de la Crimée ont restreint la liberté d'expression et de réunion, intimidé et harcelé les personnes qui s'opposaient à l'action de la Russie en Crimée. En particulier, [ces] autorités ont ciblé la communauté tatare de Crimée, une minorité ethnique musulmane autochtone qui s'opposait ouvertement à l'occupation russe. Dans le même temps, les autorités n'ont pas cherché à empêcher les violences des groupes paramilitaires conduit d'enquête effective sur leurs actions, [ces groupes étant impliqués dans des disparitions forcées, détentions illégales et mauvais traitements contre des Tatars de Crimée, des militants, des journalistes et d'autres personnes perçues comme pro-ukrainiennes. »<sup>28</sup>*

De mars à octobre 2014, cette ONG a pu recueillir des informations précises sur quinze cas de disparition forcée de militants tatars de Crimée ou pro-ukrainiens. Sur ce nombre, six ont été relâchés et deux ont été retrouvés morts. Selon cette ONG, le nombre réel de disparitions forcées pourrait être plus élevé<sup>29</sup>.

La plupart des actions de répression et de harcèlement menées depuis mars 2014 par les autorités russes et les « forces d'autodéfense » pro-russes visent les milieux tatars de Crimée et musulmans, les musulmans de Crimée étant en très grande majorité d'origine tatare de Crimée<sup>30</sup>. Le Mejlis du Peuple tatar de Crimée a fait l'objet de plusieurs mises en garde de la part des autorités pour soupçon d'« extrémisme » ; son siège à Simferopol a été perquisitionné et menacé de fermeture en septembre 2014<sup>31</sup>. Le 22 avril 2014, son ancien président, Mustafa DJEMILEV (DZHEMILEV), a été interdit d'entrée en Crimée pour une durée de cinq ans. Plusieurs militants tatars de Crimée qui avaient manifesté le 3 mai 2014 contre le bannissement de DJEMILEV ont été condamnés à des amendes de 10 000 à 40 000 roubles<sup>32</sup>. Le 5 juillet 2014, c'est son successeur, Refat CHUBAROV, qui a fait l'objet d'une interdiction de rentrer en Crimée. De nombreux militants tatars de Crimée ont fait l'objet de perquisitions et de mises en garde par les autorités pro-russes, notamment à l'occasion des « élections » locales du 14 septembre

---

<sup>27</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), "In Putin's Russia, It's Hard for Independent Media. For Crimea, It's Even Harder.", 02/10/2014. Site de Crimea.realities en russe: <http://ru.krymr.com/>

<sup>28</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.1 (Traductions de l'anglais: DIDR).

<sup>29</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.8.

<sup>30</sup> Vatchagaev Mairbek, "Kremlin Targets Crimean Muslims as Part of Crimea Crackdown", Jamestown Foundation, 09/10/2014.

<sup>31</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.11.

<sup>32</sup> 134 à 537 € au 12/02/2015.

2014, organisées par les autorités *de facto* et que le Mejlis avait appelé à boycotter<sup>33</sup>. En octobre 2014, trois militants tatars dont un membre du Mejlis ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir participé aux manifestations du 3 mai et d'avoir eu des intentions « *extrémistes et anti-russes* », l'une d'elles étant accusée d'appartenir au groupe Pravy Sektor (Secteur droit, ultranationaliste ukrainien)<sup>34</sup>. Les autorités russes ont rejeté plusieurs demandes du Mejlis en vue de manifestations pacifiques<sup>35</sup>. L'association humanitaire « Crimea Foundation » et le journal Avdet, dépendant du Mejlis, auraient fait l'objet de perquisitions et de harcèlement<sup>36</sup>. Akhtem CHYYHOZ, vice-président du Mejlis, aurait été arrêté le 29 janvier 2015 pour « *organisation de désordres massifs* » en rapport avec la manifestation pro-ukrainienne du 26 février 2014 (voir 3.)<sup>37</sup>. Un autre militant tatar de Crimée aurait été arrêté pour le même motif le 8 février 2014<sup>38</sup>.

En décembre 2014, l'association « Comité pour la protection des droits des Tatars de Crimée » aurait reçu un avertissement des autorités pour « *extrémisme* » pour avoir voulu célébrer la journée mondiale des Droits de l'homme<sup>39</sup>.

Il faut cependant noter qu'une grande partie des actions répressives visant les Tatars de Crimée ne sont pas motivées par leur attachement politique à l'Ukraine mais par des soupçons d'« *extrémisme* » religieux : c'est le cas d'un certain nombre de mosquées et d'écoles musulmanes soupçonnées de détenir de la littérature « *extrémiste* »<sup>40</sup>.

Depuis mars 2014, d'autres minorités religieuses se sont plaintes de menaces et harcèlement de la part des groupes paramilitaires pro-russes : il s'agit essentiellement des chrétiens orthodoxes du patriarcat de Kiev (Eglise d'Ukraine) et de l'Eglise grecque catholique. L'Eglise autocéphale du patriarcat de Kiev est considérée comme plus attachée à l'indépendance ukrainienne, alors que la majorité des Ukrainiens orthodoxes se rattachent à l'Eglise du patriarcat de Moscou, plus proche du pouvoir fédéral russe. Entre mars et août 2014, trois des douze églises du patriarcat de Kiev dans la péninsule ont fermé<sup>41</sup>. L'Eglise grecque catholique a dû fermer une paroisse et craint d'être « *liquidée* » en Crimée<sup>42</sup>.

Plusieurs médias et journalistes tatars de Crimée et pro-ukrainiens ont fait l'objet de harcèlement par les autorités russes. Celles-ci considéreraient comme « *contenu extrémiste* » le simple fait de désigner comme « *annexion* », « *occupation* » ou « *occupation temporaire* » le rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie<sup>43</sup>. En

---

<sup>33</sup> Izmirli Idil P., "The Tale of the First Local Elections in Occupied Crimea and the End of the Mejlis Era", Jamestown Foundation, 23/09/2014. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.9 à 13.

<sup>34</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.9 à 13.

<sup>35</sup> Human Rights In Ukraine, *Remembrance of Victims of Stalinism and Nazism banned in Simferopol*, 20/08/2014. Id., *Human Rights Day not for Crimean Tatars under Russian occupation*, 04/12/2014.

<sup>36</sup> Reporters Sans Frontières (RSF), *En Crimée, le rédacteur en chef d'un journal tatar convoqué par le FSB*, 18/09/2014. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.13 à 15. Reporters Sans Frontières (RSF), *En Crimée, le rédacteur en chef d'un journal tatar convoqué par le FSB*, 18/09/2014.

<sup>37</sup> Human Rights In Ukraine, *Crimean Tatar leader arrested in new wave of repression*, 30/01/2015.

<sup>38</sup> *Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL)*, "Crimean Authorities Place More Activists In Pretrial Detention", 09/02/2015.

<sup>39</sup> Jurist, "Human Rights 365 in Crimea", 12/12/2014.

<sup>40</sup> Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.15 à 19. FORUM 18, *Crimea: "Subject to action by the law-enforcement agencies"*, 26/01/2015

<sup>41</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014, § 163. Id., *Report on the human rights situation in Ukraine (15 December 2014)*, 15/12/2014, § 84. Kumkova Katya, "Kyiv Making Gains in Religious Dimension of the Ukrainian-Russian Conflict", Eurasianet, 13/01/2015.

<sup>42</sup> *Euromaidan Press*, "Ukrainian Greek Catholic Primate fears his church may be liquidated in Crimea", 23/10/2014.

<sup>43</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014, § 160 à 162. Reporters Sans Frontières (RSF), *Une blogueuse de Crimée contrainte à l'exil après une perquisition musclée*, 08/09/2014. Id., *En Crimée, le rédacteur en chef d'un*

particulier, la blogueuse pro-ukrainienne Elizaveta Bohutska (Elizaveta Bogoutskaïa) a dû quitter la Crimée en octobre 2014 après avoir fait l'objet d'une perquisition et de menaces<sup>44</sup>.

Le cinéaste ukrainien Oleh (Oleg) SENTSOV, arrêté en mai 2014 avec trois autres personnes sous l'accusation de « terrorisme », était toujours détenu en Fédération de Russie en février 2015<sup>45</sup>.

En août 2014, plusieurs habitants de Crimée auraient fait l'objet de perquisitions du FSB (Service de sécurité russe), accompagnées d'intimidation et de confiscation de leur matériel informatique, pour avoir consulté une page Facebook consacrée à la célébration de l'indépendance ukrainienne<sup>46</sup>.

En janvier 2015, le directeur d'une bibliothèque publique aurait été condamné à une amende pour diffusion d'un ouvrage historique consacré à la grande famine ukrainienne survenue sous le régime soviétique en 1932-1933, publication que le tribunal aurait jugée « d'orientation anti-russe » et « visant à inciter à la haine interethnique »<sup>47</sup>.

Les mesures répressives des autorités russes ne semblent toucher jusqu'à présent qu'un assez petit nombre de personnes. La forte présence militaire russe, évaluée entre 30 000 et 35 000 hommes, paraît de nature à dissuader toute opposition de masse<sup>48</sup>.

En août 2015, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dénombrait 16 179 déplacés internes de la Crimée vers les autres régions de l'Ukraine<sup>49</sup> ; leur nombre atteignait 17 794 en septembre 2014<sup>50</sup> et 18 779 le 16 octobre 2014<sup>51</sup> ; ils étaient estimés à plus de 20 000 au début de février 2015<sup>52</sup>. Ces chiffres sont relativement modestes par rapport à l'importance des minorités non russes en Crimée (600 000 habitants d'origine ukrainienne et 300 000 d'origine tatare de Crimée au recensement de 2001)<sup>53</sup>.

---

journal tatar convoqué par le FSB, 18/09/2014. Committee To Protect Journalists (CPJ), *Crimean Tatar broadcaster accused of inciting extremism*, 24/09/2014. Reporters Sans Frontières (RSF), *Descente musclée dans les locaux de la chaîne tatar ATR*, 26/01/2015. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, 17/11/2014, p.19, p.24 à 27, p.34.

<sup>44</sup> Reporters Sans Frontières (RSF), *Une blogueuse de Crimée contrainte à l'exil après une perquisition musclée*, 08/09/2014. Human Rights Watch (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in Crimea*, p.19-20.

<sup>45</sup> DIDR, Id., Note, *Ukraine : La situation sécuritaire et administrative des Ukrainiens en Crimée*, OFPRA, 31/07/2014. UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014, § 164. Id., *Report on the human rights situation in Ukraine (15 December 2014)*, 15/12/2014, § 67. Conseil de l'Europe, *La protection de la liberté des médias en Europe*, 29/01/2015. Human Rights In Ukraine, *New Charges against Oleg Sentsov follow PACE Demands for his Release*, 03/02/2015. Id., *Russia claims Oleg Sentsov has 'dual citizenship', but that only Russian counts*, 06/02/2015.

<sup>46</sup> Human Rights In Ukraine, *FSB holds 'prophylactic talks' on eve of Ukraine's Independence Day*, 24/08/2014.

<sup>47</sup> *Euromaidan Press*, "Chief librarian in Feodosia (Crimea) fined for displaying books on Holodomor", 17/01/2015.

<sup>48</sup> Freedom House, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015, § Discretionary Political Rights Question B.

<sup>49</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014. Id., *Report on the human rights situation in Ukraine (16 September 2014)*, 16/09/2014.

<sup>50</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014. Id., *Report on the human rights situation in Ukraine (16 September 2014)*, 16/09/2014.

<sup>51</sup> Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), *Profiling and needs of internally displaced persons (IDPs)*, 17/10/2014.

<sup>52</sup> UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Ukraine: Dangerous escalation in conflict proving catastrophic for civilians – Zeid*, 03/02/2015.

<sup>53</sup> State Statistics Committee of Ukraine, « About number and composition population of Autonomous Republic of Crimea by All-Ukrainian population census' 2001 data – National composition of population ».



## Bibliographie

[Sites internet consultés entre le 6 et le 12 février 2015]

### Rapports

#### *Institutions internationales et européennes*

Conseil de l'Europe, *La protection de la liberté des médias en Europe*, 29/01/2015.  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-fr.asp?fileid=21544&lang=fr>

Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), *International Protection Considerations Related to the Developments in Ukraine – Update II*, 01/2015.  
[http://www.ecoi.net/file\\_upload/1930\\_1422433768\\_54c639474.pdf](http://www.ecoi.net/file_upload/1930_1422433768_54c639474.pdf)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), *Ukraine, Early Parliamentary Elections, 26 October 2014: Final Report*, 19/12/2014.  
<http://www.osce.org/odihr/elections/ukraine/132556?download=true>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 December 2014)*, 15/12/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 November 2014)*, 15/11/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), *Profiling and needs of internally displaced persons (IDPs)*, 17/10/2014.  
<http://unhcr.org.ua/attachments/article/971/IDP.pdf>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (16 September 2014)*, 16/09/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (29 August 2014)*, 29/08/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 July 2014)*, 15/07/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 June 2014)*, 15/06/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 May 2014)*, 15/05/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (UNHCHR), *Report on the human rights situation in Ukraine (15 April 2014)*, 15/04/2014.  
<http://www.unric.org/en/unric-library/29078>

### *Institutions nationales*

Service de sécurité d'Ukraine, *Temporary entry and exit procedures for citizens of Ukraine and foreigners (stateless persons) visiting the uncontrolled territory*, 24/01/2015.

[http://www.sbu.gov.ua/sbu/control/en/publish/article;jsessionid=F2C8F6E5ABEC4C5A76347B4855B5965C.app1?art\\_id=136040&cat\\_id=35317](http://www.sbu.gov.ua/sbu/control/en/publish/article;jsessionid=F2C8F6E5ABEC4C5A76347B4855B5965C.app1?art_id=136040&cat_id=35317)

Facebook, *Ukrainian Crisis Media Center*, page d'accueil.

<https://www.facebook.com/uacrisis?ref=stream&fref=nf>

Présidence de la Fédération de Russie, *Executive order recognising military service documents of Russian citizens in Crimea and Sevastopol*, 03/01/2015.

<http://eng.news.kremlin.ru/acts/23473>

Présidence de la Fédération de Russie, *Introducing greater liability for actions aimed at violating Russia's territorial integrity*, 22/07/2014.

<http://eng.news.kremlin.ru/acts/22725>

Présidence de la Fédération de Russie, *Law introducing tougher measures to combat extremism*, 30/06/2014.

<http://eng.news.kremlin.ru/acts/22580>

Présidence de la Fédération de Russie, *Laws on developing judicial system in Crimea and Sevastopol*, 23/06/2014.

<http://eng.news.kremlin.ru/news/22534>

Présidence de la Fédération de Russie, *Amendments to Criminal Code*, 30/12/2013.

<http://eng.news.kremlin.ru/acts/6478>

State Statistics Committee of Ukraine, « *About number and composition population of Autonomous Republic of Crimea by All-Ukrainian population census' 2001 data – Linguistic composition of population – Autonomous Republic of Crimea* »

<http://2001.ukrcensus.gov.ua/eng/results/general/language/Crimea/>

State Statistics Committee of Ukraine, « *About number and composition population of Autonomous Republic of Crimea by All-Ukrainian population census' 2001 data – National composition of population* »

<http://2001.ukrcensus.gov.ua/eng/results/general/nationality/>

### *ONG*

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Russia claims Oleg Sentsov has 'dual citizenship', but that only Russian counts*, 06/02/2015.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1423165528>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *New Charges against Oleg Sentsov follow PACE Demands for his Release*, 03/02/2015.

<http://khpg.org/en/pda/index.php?id=1422536830>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Crimean Tatar leader arrested in new wave of repression*, 30/01/2015.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1422581395>

SOVA CENTER, *A poet from Kromy was condemned as "extremist"*, 29/01/2015.

<http://www.sova-center.ru/en/misuse/news-releases/2015/01/d31165/>

FREEDOM HOUSE, *Freedom in the World 2015 – Crimea*, 28/01/2015.

[http://www.ecoi.net/local\\_link/295270/416289\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/295270/416289_en.html)

FREEDOM HOUSE, *Freedom in the World 2015 – Russia*, 28/01/2015.

[http://www.ecoi.net/local\\_link/295274/416294\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/295274/416294_en.html)

HUMAN RIGHTS WATCH (HRW), *World Report 2014 – Ukraine*, 29/01/2015.

<http://www.hrw.org/world-report/2015/country-chapters/ukraine>

FORUM 18, *Crimea: "Subject to action by the law-enforcement agencies"*, 26/01/2015.

[http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2032](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2032)

REPORTERS SANS FRONTIERES (RSF), *Descente musclée dans les locaux de la chaîne tatar ATR*, 26/01/2015.

<http://fr.rsf.org/ukraine-chronique-des-attaques-contre-les-06-01-2015,46264.html>

SOVA CENTER, *Misuse of Anti-Extremism in November and December 2014*, 15/01/2015.

<http://www.sova-center.ru/en/misuse/news-releases/2015/01/d31032/>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Legislating rights abuse in the Crimea*, 14/01/2015.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1421166061>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Human Rights Day not for Crimean Tatars under Russian occupation*, 04/12/2014.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1417645125>

HUMAN RIGHTS WATCH (HRW), *Rights in Retreat – Abuses in crimea*, 17/11/2014.

<http://www.hrw.org/node/130595/>

COMMITTEE TO PROTECT JOURNALISTS (CPJ), *Crimean Tatar broadcaster accused of inciting extremism*, 24/09/2014.

<https://cpj.org/2014/09/crimean-tatar-broadcaster-accused-of-inciting-extr.php>

REPORTERS SANS FRONTIERES (RSF), *En Crimée, le rédacteur en chef d'un journal tatar convoqué par le FSB*, 18/09/2014.

<http://fr.rsf.org/ukraine-chronique-des-attaques-contre-les-06-01-2015,46264.html>

REPORTERS SANS FRONTIERES (RSF), *Une blogueuse de Crimée contrainte à l'exil après une perquisition musclée*, 08/09/2014.

<http://fr.rsf.org/ukraine-chronique-des-attaques-contre-les-06-01-2015,46264.html>

FORUM 18, *Crimea: First known Russian religious literature "extremism" prosecution*, 26/08/2014.

[http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=1989](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=1989)

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *FSB holds 'prophylactic talks' on eve of Ukraine's Independence Day*, 24/08/2014.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1408825881>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Remembrance of Victims of Stalinism and Nazism banned in Simferopol*, 20/08/2014.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1408454954>

HUMAN RIGHTS IN UKRAINE, *Russia's FSB steps up its witch hunt for 'extremists' in Crimea*, 18/08/2014.

<http://www.khpg.org/en/index.php?id=1408227322>

SOVA CENTER, *Misuse of Anti-Extremism in July 2014*, 18/08/2014.

<http://www.sova-center.ru/en/misuse/news-releases/2014/08/d30073/>

REPORTERS SANS FRONTIERES (RSF), *Censure des derniers médias indépendants de Crimée*, 04/08/2014.

<http://fr.rsf.org/ukraine-chronique-des-attaques-contre-les-06-01-2015,46264.html>

SOVA CENTER, *Misuse of Anti-Extremism in June 2014*, 15/07/2014.

<http://www.sova-center.ru/en/misuse/news-releases/2014/07/d29900/>

SOVA CENTER, *Inappropriate enforcement of anti-extremist legislation in Russia in 2013*, 04/06/2014.

[http://www.sova-center.ru/en/misuse/reports-analyses/2014/06/d29660/#\\_ftnref2](http://www.sova-center.ru/en/misuse/reports-analyses/2014/06/d29660/#_ftnref2)

SOVA CENTER, *Misuse of anti-extremism in April 2014*, 19/05/2014.

<http://www.sova-center.ru/en/misuse/news-releases/2014/05/d29563/>

HUMAN RIGHTS WATCH (HRW), *Crimea: Attacks, 'Disappearances' by Illegal Forces*, 14/04/2014.

<http://www.hrw.org/news/2014/03/14/crimea-attacks-disappearances-illegal-forces>

UKRAINIAN HELSINKI HUMAN RIGHTS UNION, *Crimea and religious freedom*, 02/04/2014.

<http://helsinki.org.ua/index.php?id=1396431811>

YOUTH HUMAN RIGHTS MOVEMENT, *Crimean Field Mission on Human Rights – Brief Review of the Situation in Crimea (April 2014)*, 04/2014.

[helsinki.org.ua/files/docs/1401000975.doc](http://helsinki.org.ua/files/docs/1401000975.doc)

## Articles

### *Publications universitaires et think tanks*

Jurist, "Human Rights 365 in Crimea", 12/12/2014.

<http://jurist.org/hotline/2014/12/anastasiia-shtanieva-crimea-rights.php>

GOBLE Paul, "Moscow Launches Second Effort to Marginalize Crimean Tatar Mejlis", Jamestown Foundation, 28/10/2014.

[http://www.ecoi.net/local\\_link/289387/409518\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/289387/409518_en.html)

VATCHAGAEV Mairbek, "Kremlin Targets Crimean Muslims as Part of Crimea Crackdown", Jamestown Foundation, 09/10/2014.

[http://www.ecoi.net/local\\_link/287998/407647\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/287998/407647_en.html)

IZMIRLI Idil P., "The Tale of the First Local Elections in Occupied Crimea and the End of the Mejlis Era", Jamestown Foundation, 23/09/2014.

[http://www.ecoi.net/local\\_link/286787/405951\\_en.html](http://www.ecoi.net/local_link/286787/405951_en.html)

## Presse

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), "Crimean Authorities Place More Activists In Pretrial Detention", 09/02/2015.

<http://www.rferl.org/content/crimean-authorities-place-more-activists-in-pretrial-detention/26837308.html>

Euromaidan Press, "Chief librarian in Feodosia (Crimea) fined for displaying books on Holodomor", 17/01/2015.

<http://euromaidanpress.com/2015/01/17/chief-librarian-in-feodosia-crimea-fined-for-displaying-books-on-holodomor/>

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), "Russian investigated over Ukraine-related Internet activity", 07/01/2015.

<http://www.refworld.org/docid/54be143e4.html>

KUMKOVA Katya, "Kyiv Making Gains in Religious Dimension of the Ukrainian-Russian Conflict", Eurasianet, 13/01/2015.

<http://www.eurasianet.org/node/71611>

Euromaidan Press, "Ukrainian Greek Catholic Primate fears his church may be liquidated in Crimea", 23/10/2014.

<http://euromaidanpress.com/2014/10/23/ukrainian-greek-catholic-primate-fears-his-church-may-be-liquidated-in-crimea/>

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), "'In Putin's Russia, It's Hard for Independent Media. For Crimea, It's Even Harder.'", 02/10/2014.

<http://www.rferl.org/content/journalists-in-trouble-independent-media-in-crimea/26617187.html>

## Textes législatifs

FEDERATION DE RUSSIE, Code pénal – Section X, chapitre 29 (Articles 275 à 284), (Раздел X. Преступления против государственной власти – 1Глава 29. Преступления против основ конституционного строя и безопасности государства), amendements jusqu'au 27/07/2014.

<http://base.garant.ru/10108000/30/>

FEDERATION DE RUSSIE, Loi fédérale du 25 Juillet 2002 N 114-FZ "Sur la lutte contre les activités extrémistes" (Федеральный закон от 25 июля 2002 г. N 114-ФЗ "О противодействии экстремистской деятельности"), amendements jusqu'au 31/12/2014.

<http://base.garant.ru/12127578/>

UKRAINE, Law No. 1207-VII "On guaranteeing the rights and freedoms of citizens and on the legal regime on the temporarily occupied territory of Ukraine" with amendments adopted in accordance with the Law No. 1237-VII as of 06 may 2014 (Loi ukrainienne sur le régime légal des territoires temporairement occupés, traduction anglaise), 15/04/2014 amendée le 06/05/2014.

<http://unhcr.org.ua/en/2011-08-26-06-58-56/news-archive/1231-internally-displaced-people>

FEDERATION DE RUSSIE, *Federal Law No. 114 FZ on combating of extremist activity (2002 as amended 2008)* [Version ancienne ne comprenant pas les amendements de 2014]

<http://www.legislationline.org/topics/country/7/topic/5>

FEDERATION DE RUSSIE, *The Criminal Code Of The Russian Federation No. 63-Fz Of June 13, 1996*, amendements jusqu'au 1er mars 2012 [Version ancienne ne comprenant pas les amendements de 2013-2014]

<http://www.legislationline.org/documents/section/criminal-codes/country/7>

## **Autres**

Mejlis du Peuple tatar de Crimée.

<http://qtmm.org/en/news>

Mejlis of the Crimean Tatar People, "Appeal of the Mejlis of the Crimean Tatar People to the Verkhovna Rada of Ukraine, whole Ukrainian people - citizens of Ukraine of all nationalities", 15/03/2014.

<http://qtmm.org/en/news/4297-appeal-of-the-mejlis-of-the-crimean-tatar-people-to-the-verkhovna-rada-of-ukraine-whole-ukrainian-people-citizens-of-ukraine-of-all-nationalities>